



Nombre de conseillers :

En exercice: 11

Présents: 09

Votants: 10

Date de convocation : 09/01/2024

Date d'affichage : 09/01/2024

L'An Deux mille vingt-quatre, le dix-huit janvier à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Saint Abit dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel CAZET, le Maire.

PRÉSENTS: RUIZ Caroline, PONTOIS Brigitte, PINEAU Marie-Noëlle , MONCLA Dominique, CAZET Joëlle, HOURQUET Anthony, BARRIERE Tom, AYSE Patrick, CAZET Michel ;

ABSENT : LEGRAND Stéphane et CAZABAN Alexandre

A DÉLÉGUÉ SON DROIT DE VOTE conformément à l'article L.2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales : CAZABAN Alexandre a donné pouvoir à RUIZ Caroline

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme RUIZ Caroline

ADHESION A LA PRESTATION GESTION DES DOSSIERS ALLOCATIONS
CHOMAGE

Le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que les Centres de Gestion peuvent proposer à leurs collectivités affiliées et adhérentes des prestations facultatives.

À ce titre, le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Pyrénées-Atlantiques propose une prestation de gestion des dossiers d'allocations de retour à l'emploi (ARE).

Il propose l'adhésion à la convention de gestion des dossiers d'allocations de retour à l'emploi proposée par le Centre de Gestion à compter du 01 février 2024.

Invité à se prononcer sur cette question, le Conseil Municipal à l'unanimité,

- décide d'adhérer à compter du 01 février 2024 à la convention de gestion des dossiers d'allocations de retour à l'emploi proposée par le Centre de Gestion,
- autorise le maire à signer la convention proposée en annexe,
- précise que les crédits sont prévus au budget de l'exercice.

Aux registres sont les signatures.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus
Le Maire, Michel CAZET.

